N°117

LE MOLSHEMIEN

BULLETIN MUNICIPAL DE LA VILLE DE MOLSHEIM





Risques majeurs

Sensibiliser et prévenir la population



Après la libération

Affronter les problèmes politiques et économiques



www.molsheim.fr

Piscine intercommunale

Premier coup de pioche









Au sommaire

ÉVÉNEMENT

Circuit historique de Molsheim Pages 4 et 5 À la découverte du patrimoine

DOSSIER

Risques majeurs à Molsheim

Sensibiliser et prévenir la population 6 à 8 **Pages**

VIE LOCALE

Rajeunissement du site Internet

L'essayer c'est l'adopter Page Centre d'incendie et de secours

Une nouvelle grande échelle Pages 10 et 11

HISTOIRE

Il y a 80 ans...

Les problèmes politiques et économiques au lendemain de la Libération (1944-1945) Pages 12 et 13

SANTÉ

Une offre santé qui évolue

Un nouveau maillage territorial pour les deux pharmacies

CULTURE

Second livre de Cassandre Frizon En souvenir de cet été... 16 Page Second tome consacré à la Chartreuse

Pages14 et 15

La Chartreuse laïque, un nouveau quartier Page 17 Troisième édition de Mols'Art

Le palmarès dévoilé Page 18

REPORTAGE

Balisage des circuits de randonnée sur le territoire 36 sentiers pour 368 kilomètres Page

SPORT

Chantier de la piscine intercommunale de Mutzig

Trois bassins, huit couloirs, un espace balnéo Page

SERVICES TECHNIQUES - TRAVAUX

Chantiers à Molsheim

Le point sur les travaux Pages 21 à 23

COMMERCE

Quoi de neuf Page 24

ÉTAT CIVIL

Carnets rose et blanc 25 Page

DROIT D'EXPRESSION DES ÉLUS

Les tribunes 26 Page

En couverture, un des pupitres du circuit historiqueprésentant l'église des Jésuites

photo Régine Sérange

Directeur de la publication Comité de rédaction

: Laurent Furst

: Laurent Furst, Grégory Oswald et

Régine Sérange

: Annette Krieger, Chantal Jeanpert, Nathalie Schramm, Renée Serrats et

Valérie Viennot : Régine Sérange

Coordination et mise en page **Photos**

: Mairie de Molsheim et documents remis

Publicité & impression : Bucerep Imprimerie Édité à 5 250 exemplaires - Dépôt légal à parution

ISSN 0998-0318 (impression) - ISSN 2967-8307(web) - www.molsheim.fr



Relecture





Madame, Monsieur, chers concitoyens,

En cette période troublée pour notre pays, nous essayons de garder notre cap et de travailler avec sérénité. Le plus difficile est sans doute de n'avoir aucune visibilité sur les moyens dont nous disposerons dans les mois à venir.

Dans ce contexte je voudrais faire un petit point sur les grands dossiers :

- Le chantier de la nouvelle piscine intercommunale vient de démarrer
- · Les travaux du futur dojo ont eux aussi débuté
- · La résidence seniors est en cours de construction
- La réhabilitation du pavillon Saint-Jean sur le site de l'hôpital local touche à sa fin
- Le projet* situé dans la zone Ecoparc à côté de l'entreprise Jost est validé et va pouvoir entrer dans sa phase de réalisation
- La résidence de tourisme localisée sur notre ban communal à l'entrée de Dachstein-Gare sort de terre
- Le dossier de l'installation du centre d'imagerie médicale situé à côté de la maison Albert Schweitzer est sur le point d'aboutir
- L'aménagement des voiries du quartier Kling est entré dans sa deuxième phase
- Enfin, l'ultime étape de désimperméabilisation des voiries du quartier des Près est en cours avec le réaménagement de la rue d'Alsace.

Je voudrais terminer cet éditorial en disant ma gratitude à toutes celles et à tous ceux qui, par leur investissement, permettent la réussite des manifestations à Molsheim.

Au cours de l'été, la fête nationale, les soirées Fest'ivales, les Jeudis en fête, le salon de la bande dessinée et de l'illustration ont connu de beaux succès.

Depuis la rentrée, le festival Bugatti, les journées européennes du patrimoine, le tourvélo, la Molshémienne, la fête du raisin laissent de beaux souvenirs.

Merci aux organisateurs, aux bénévoles, aux services de la Ville pour le travail immense réalisé du 1^{er} janvier au 31 décembre.

Sans l'engagement de chacune et chacun rien ne serait possible.

Bien cordialement,

Votre Maire, **Laurent Furst**

* trois entreprises, assurant une cinquantaine d'emplois, vont s'installer.



Circuit historique de Molsheim

À la découverte du patrimoine

Les Molshémiens ont désormais l'opportunité de redécouvrir le patrimoine historique de leur ville. Fruits d'un partenariat avec les étudiants en chaudronnerie industrielle du lycée Louis Marchal, 25 pupitres et totems implantés à proximité de monuments existants ou disparus invitent à la déambulation. Les visiteurs pourront même compléter leurs connaissances grâce à la réalité augmentée.

nitié en 2020 dans le cadre des 1200 ans de Molsheim, le projet de création d'un circuit de visite inédit avait avorté en raison de la crise sanitaire. Décliné en 25 pupitres et totems multilingues, le fruit de ce travail de recherche historique a continué de mûrir et est désormais visible depuis le 20 septembre.

La réalité augmentée pour aller plus loin

Durant l'année scolaire 2024/2025, les BTS de première année "Conception et réalisation en chaudronnerie industrielle" du lycée Louis Marchal ont planché sur la fabrication de supports métalliques. "Il s'agissait d'un exercice grandeur nature pour nos élèves", se félicite leur professeur Marc Engel. Après la conception assistée par ordinateur, puis la validation des deux prototypes, les étudiants se sont lancés dans la phase de production. L'illustrateur, Christophe Carmona, bien connu dans l'univers de la BD historique, a reproduit les monuments existants et disparus sur les conseils de Grégory Oswald, conservateur du musée de la Chartreuse. Enfin, le graphiste Damien Schitter a créé les supports de communication en harmonisant les textes, les dessins et autres photos. Ces panneaux racontent l'histoire de Molsheim, et guident le visiteur dans un parcours didactique. D'ici quelques semaines, il pourra compléter ses connaissances grâce à la réalité augmentée, en scannant le QR

code présent au bas de chaque support avec son smartphone. Animations, contexte historique, explications apparaîtront comme par magie pour rassasier la curiosité de tous les publics (habitants, scolaires, touristes). Le coût de ce projet s'élève à 35 879,07 euros hors taxes. Grâce à son objectif de valorisation du patrimoine, la Ville peut compter sur une subvention du programme européen Leader d'environ 80 % de ce montant.

Il reste maintenant aux visiteurs de s'approprier ce circuit. Une première visite guidée a été organisée par Grégory Oswald, lors des Journées européennes du patrimoine.

Outre la population locale, des touristes dont un couple de Normandie ont particulièrement apprécié cette déambulation.

Régine Sérange



Aussitôt posé, le totem de la Metzig a suscité la curiosité des visiteurs.



23 panneaux sont visibles au centre-ville. Les deux autres concernent l'ancienne gare de Molsheim et le château Kling-Tournois.



Les élèves en chaudronnerie industrielle du lycée Louis Marchal ont façonné les pupitres horizontaux et les totems verticaux.



La porte des Forgerons est la seule tour médiévale encore visible.



Risques majeurs identifiés sur le territoire de Molsheim

Sensibiliser et prévenir la population

Le jeudi 26 juin, la Préfecture du Bas-Rhin a organisé un exercice sur le site de Safran à Molsheim. Dans ce cadre, il est opportun de présenter, à la population, l'obligation réglementaire que constitue le Document d'information communal sur les risques majeurs (Dicrim) et les actions mises en place par la Ville prévues dans le Plan communal de sauvegarde.

nscrite dans le code de l'environnement, la réalisation du Document d'information communal sur les risques majeurs (Dicrim) est une obligation réglementaire pour toutes les communes exposées à au moins un risque majeur. Son rôle est d'informer et de sensibiliser les habitants face aux risques majeurs de la commune. Il rappelle également les consignes de sécurité à respecter, les moyens d'alerte prévus, les numéros d'urgence et les démarches à suivre lors d'une situation de crise.

Que contient le Dicrim?

Le Dicrim de Molsheim présente :

- risques identifiés dans Les commune (inondations, séismes, aléas météo, risques industriels, transports matières dangereuses, risques sanitaires ...)
- Les mesures de prévention mises en place par la Ville
- Les bons réflexes à avoir avant, pendant et après un événement à risque.

Parmi les risques technologiques présents sur le territoire se trouvent ceux liés à l'activité du site Safran, classé Seveso seuil haut. Présente sur le site de Molsheim depuis plus de 100 ans, cette activité industrielle nécessite la mise en œuvre de traitements de surface utilisant des métaux lourds. L'entreprise organise des manœuvres régulières avec



Ce sont principalement les risques d'origine naturelle (inondation, séisme, aléas météorologiques), technologique (industriel ou lié au transport de matières dangereuses) et sanitaire qui sont susceptibles d'affecter la Ville de Molsheim.

des équipes de secours internes externes. Des exercices comme celui du 26 juin sont également organisés à l'échelle de la Préfecture du Bas-Rhin pour étudier les actions mises en place lors du déclenchemnt du plan particulier d'intervention.

La Ville invite les Molshémiens à consulter le Dicrim. Sa version est disponible, consultable et téléchargeable en ligne sur le site internet de la commune (www. molsheim.fr, rubrique vivre-amolsheim/securite-prevention/

plan-de-prevention-des-risques/ ou en flashant le QR code cidessous.





Le plan communal de sauvegarde

Sur le fondement de ses pouvoirs de police administrative générale, le maire assure la réponse de premier niveau à toute situation mettant en péril la population. La commune constitue ainsi le premier maillon de l'organisation générale de la sécurité.

Dans cette perspective, la Ville de Molsheim a élaboré son plan communal de sauvegarde (PCS). Établi le 1^{er} juillet 2013 et mis à jour régulièrement, cet outil interne de gestion des crises permet de préparer la réponse à tout type d'événements exposés dans le Dicrim. Par ailleurs la Ville de Molsheim a l'obligation d'établir un tel recueil car elle dispose d'un Plan de prévention des risques technologiques prescrit le 26 juillet 2010 et approuvé le 12 mai 2014 par arrêté préfectoral.

Document à visée résolument opérationnelle, le PCS a pour objet de définir, par avance, les procédures et organisations qui seront mises en place en cas d'événement. Cette démarche permet, en situation de crise, de ne pas se poser de questions sur l'organisation et de traiter l'événement de manière rapide et pertinente. Il s'articule avec l'intervention des services de secours (pompiers, Samu, Police municipale, Gendarmerie nationale...) et complète les plans d'urgence élaborés par les acteurs institutionnels, économiques, sanitaires ou sociaux.

Le PCS est déclenché ou levé :

- par le maire ou son représentant
- à la demande du préfet du Département.



Lors de l'exercice de sécurité civile Safran du jeudi 26 juin, le PCS a été déclenché : élus et agents de la Ville ont été mobilisés pour répondre aux exigences de la situation.



Adopter les bons réflexes

En cas d'alerte ou d'accident technologique grave adoptez les bons réflexes :



Ne restez pas à l'extérieur

Restez chez vous ou abritez-vous dans le bâtiment le plus proche







Ne vous déplacez pas

Vos enfants sont en sécurité, sous la protection des enseignants



Fermez portes & fenêtres Calfeutrez les ouvertures et éloignez-vous en





Ne produisez ni flamme, ni étincelles Ne fumez pas



les radios locales

Pour être informé sur l'accident et les mesures complémentaires à adopter. Ici Alsace 101,4 Mhz





Laissez les lignes libres pour les secours

Ne téléphonez pas. La conduite à tenir vous sera envoyée par message cellulaire sur votre smartphone.

Toutefois, après avoir invité la population à se mettre à l'abri, il est fort possible que le Préfet décide l'évacuation de certaines zones proches du périmètre impacté.

Pour cette raison, il est important de rester à l'écoute des médias (radio, télévision) qui informent de la décision d'évacuation et de la manière dont celle-ci se déroulera. Dans ce cas précis, il ne faut emporter que le strict nécessaire comme ses papiers d'identité, ses médicaments, un peu d'argent...

Le dispositif national FR-Alert : mode d'emploi

Lors de l'exercice du 26 juin, la préfecture du Bas-Rhin a testé le dispositif FR-Alert sur le territoire de Molsheim par l'envoi d'un SMS à la population.

Ce système d'alerte des populations permet de transmettre des notifications sur les téléphones portables des personnes présentes dans une zone confrontée à un danger. La notification du message se traduit par un signal sonore, même si les modes silencieux ou vibreur sont activés.

Ciblés et géolocalisés, les messages peuvent préciser la nature et la localisation d'un danger ou d'une menace et indiquer les actions et comportements à adopter pour se prémunir de ces dangers ou réduire autant que possible l'exposition aux effets de ces menaces. En savoir plus : cliquez sur le lien https://fr-alert.gouv.fr/ ou scannez le QR code ci-contre.

Quoi qu'il en soit, en cas d'accident, la Ville invite surtout ses concitoyens à ne pas céder à la panique!







Vivre à Molsheim - Découvrir Molsheim - Ma mairie & mes démarches



Rajeunissement du site Internet

L'essayer c'est l'adopter!

La Ville de Molsheim a procédé cet été au rajeunissement de son site Internet. Créé en 2003, il avait été entièrement remanié en mars 2013. Depuis le 16 juillet, la Ville propose le fruit de ses réflexions en lien avec celles de son prestataire afin d'améliorer les performances du site existant, et de rendre la navigation plus claire, plus didactique et plus intuitive.

onner de la visibilité à sa commune, offrir une complémentarité movens de communication existants, créer davantage de lien avec la population : voilà les objectifs du site nouvelle formule, en ligne depuis le 16 juillet. La Ville a confié cette mission de rajeunissement à l'agence web qui avait déjà assuré la refonte du site en 2013.

design dépoussiéré, Un une simplifiée, navigation des thématiques réorganisées, une offre de contenus plus fournie, voilà les principales évolutions apportées.

Une page d'accueil et trois entrées

Le site se décline désormais autour de trois catégories principales ou entrées thématiques :

- Vivre à Molsheim
- Découvrir Molsheim
- Ma mairie & mes démarches

La Ville a apporté un soin particulier à la navigation au sein du site : celleci se fait de façon fluide et rapide pour trouver facilement toutes les informations, dont la prise de rendez-vous pour l'établissement d'une pièce d'identité.

Le plus simple pour apprécier toute l'étendue des possibilités offertes est de le tester soi-même. Les services communication et informatique restent à votre écoute pour toutes critiques, qu'elles soient positives ou négatives.

R.S.

communication@molsheim.fr informatique@molsheim.fr



Pour accéder au site, il suffit de scanner le QR code ou de se connecter à www.molsheim.fr



Centre d'incendie et de secours de Molsheim

Une nouvelle grande échelle

Le Service d'incendie et de secours du Bas-Rhin a doté l'unité territoriale des sapeurs pompiers de Molsheim d'une échelle pivotante à mouvements combinés pour un montant de 852 000 euros TTC. Cet équipement permet d'effectuer des missions de sécurité et de sauvetage de personnes par l'extérieur mais grâce à sa lance canon elle participe également à l'extinction d'incendies.

n nouvel équipement ultramoderne d'un montant de 852 000 euros TTC est venu renforcer la flotte de véhicules de secours de l'unité territoriale des sapeurs pompiers de Molsheim. Avec ses 15,5 tonnes et sa hauteur de déploiement de 30 mètres, l'échelle pivotante à mouvements combinés (EPC) force l'admiration. Elle a la particularité de pouvoir articuler le parc échelle en bout de flèche (voir photos ci-contre), améliorant ainsi l'accessibilité aux bâtiments et toitures, principalement en milieu urbain. Sa mise en œuvre est orchestrée par deux sapeurs-pompiers écheliers qui peuvent la manœuvrer depuis le siège situé sur la tourelle ou directement depuis la plate-forme.

"Notre flotte comprend 23 moyens élévateurs aériens soit 21 échelles et deux bras, sur tout le département du Bas-Rhin", explique le commandant David Schieber, chef du service ingénierie des matériels. À Molsheim, c'est un équipement nouvelle génération qui a été choisi, "le même qu'à Haguenau", complète l'adjoint au chef du groupement logistique et technique. Chaque année, un budget de l'ordre de six millions d'euros est consacré à l'achat de nouveaux véhicules mais le commandant Schieber, également chargé de la gestion de la flotte existante veille au bon usage des deniers publics. Ainsi l'ancienne grande échelle molshémienne, encore en état de marche, a pris la direction d'une autre caserne dans le département.

Objectifs de l'EPC

46 écheliers sur les quelque 230 sapeurs pompiers professionnels et volontaires de la cité Bugatti ont été formés pour bien appréhender ce véhicule de secours.

L'EPC permet :

- d'effectuer des missions de mise en sécurité, de sauvetage et d'évacuation de personnes par l'extérieur, jusqu'à 30 mètres de hauteur
- de réaliser des opérations de protection, bâchage, dépose d'objets menaçant de tomber
- de participer à l'extinction des incendies comme celui de l'usine Siat à Urmatt fin août.



Les lieutenants Patrick Mahler (sapeur-pompier volontaire) et Laurent Schneider (sapeur-pompier professionnel) sont les deux nouveaux adjoints du capitaine Guillaume Wagner au centre d'incendie et de secours de Molsheim.



L'adjudant chef Raphaël Martin a suivi une formation d'échelier durant cinq jours pour pouvoir piloter l'EPC qui dispose de deux postes de commandement, le premier dans la tourelle et le second sur la plate-forme.



Caractéristiques de la nouvelle échelle pivotante à mouvements combinés

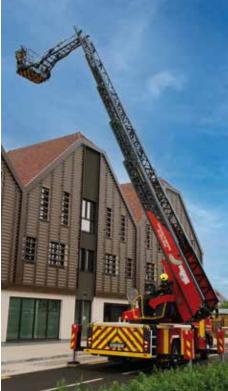
Hauteur maximale de déploiement : 30 m

Poids: 15,5 tonnes

Marque de l'échelle : Rosenbauer à Karlsruhe

Châssis: Mercedes-Benz Trucks







L'échelle pivotante à mouvements combinés dispose d'une hauteur de déploiement de 30 mètres. Elle a la particularité de pouvoir casser ou articuler le premier plan de son parc échelle, améliorant l'accessibilité aux bâtiments et toitures.



Du haut de l'échelle, on note une belle vue sur la maison médicale et l'aménagement de la voirie. On distingue également à gauche la base de canoë kayak et le local du Comité des fêtes. À l'arrière plan, se dessine le début du quartier des Prés.



La plate-forme peut accueillir cinq personnes pour une charge de 500 kg. Elle est également équipée d'une lance canon assurant un débit de 1 500 litres par minute. Un support combiné brancard/barquette complète l'équipement pour évacuer une victime allongée.



Il y a 80 ans

Les problèmes politiques et économiques au lendemain de la Libération (1944-1945)

L'euphorie de la fin de la guerre est de courte durée, car le départ des Allemands ne résout pas toutes les difficultés. Très rapidement, la plupart des communes alsaciennes connaissent des problèmes politiques, aggravés par une économie fragile qui tarde à redémarrer.

ous-préfet par intérim, le capitaine Paul-René Zuber arrive à Molsheim dès le 29 novembre 1944, soit trois jours après la libération de la vallée de la Bruche par les soldats du 15° régiment d'infanterie américain. Venu de Sarrebourg, cet officier de réserve alsacien fait partie de l'Équipe spéciale de liaison d'Alsace et de Lorraine (ESAL).

Le retour des autorités françaises

À la mairie de Molsheim, le capitaine Zuber est accueilli par Henri Muller, chef des FFI, faisant fonction de maire en l'absence

d'occupation française.

UN ANCIEN CHEF DE GROUPE
NAZI ALSACIEN EST LYNCHE
PAR SES CONCITOYENS

Strasbourg — L'ancien chef
du groupe nazi de Dorlisheim,
Georges Blum, qui avait durant
l'occupation, provoqué par ses
ent dénonciations l'arrestation et
l'expulsion de nombreuses familles de son village, eut l'idée
malencontreuse de revenir à Dorlisheim, après avoir purgé la
en de prison à laquelle il
avait été condamné.
La foule indignée pénétra dans
sa maison et lui infligea une
sa maison et lui infligea une
telle correction qu'il dut être
du transporté à l'hôpital de Moisheim où il est mort deux jours
après.

Le sort tragique de l'"Orstgruppenleiter" de Dorlisheim, vu par le journal "L'Avenir normand" du 17 nov. 1945. de Henri Meck. Dans les jours qui suivent, le sous-préfet par intérim rencontre la plupart des maires de l'arrondissement, et prend plusieurs décisions destinées à "rétablir la légalité républicaine" dans les communes.

De son passage à Molsheim (achevé le 4 avril 1945), le capitaine Zuber ne retient que deux éléments. Un point négatif : avoir fait couper l'un des quatre cyprès du parc (qui cachait la grille d'entrée de la sous-préfecture), afin de pouvoir défendre les bâtiments avec une mitrailleuse. Un point positif: la création officieuse d'un musée à Molsheim, avec le don d'une tenue de déporté provenant du Struthof. Quant au député-maire Henri Meck, il ne retrouve sa ville que le 4 décembre 1944, après quatre années d'exil dans le sud de la France. En tant que syndicaliste chrétien, sa priorité consiste à veiller au bien-être de ses administrés, comme en témoigne l'ordre du jour des deux premiers conseils municipaux (8 et 30 décembre 1944), où l'on évoque principalement la reprise du travail dans l'ex-usine Bugatti (lire ci-contre). Lors de la troisième séance du conseil (19 janvier 1945), il est question du couvre-feu et de la production de courant électrique à Molsheim. On y découvre également la volonté de créer une "avenue du Général de Gaulle", par reconnaissance envers le président Gouvernement provisoire de la République française qui,

le 3 janvier 1945, a pris les mesures nécessaires à la défense militaire de l'Alsace, alors abandonnée par l'Armée américaine.

La traque des collaborateurs

Dans toute la région, l'épuration conduit rapidement à la mise sous les verrous de celles et ceux qui avaient collaboré trop ouvertement. Il y a quelques manifestations hostiles et même des brutalités envers diverses personnes. C'est ainsi que plusieurs jeunes femmes sont tondues sur la place de l'Hôtel-de-Ville, et que quelques volontaires des ex-organisations nazies sont copieusement molestés.

Les anciens Ortsgruppenleitern (responsables locaux du parti nazi) constituent évidemment les cibles privilégiées de ces règlements de compte, d'autant que certains ont joué un rôle actif dans la germanisation forcée de la population alsacienne. Le destin de Georges Blum (ancien Ortsgruppenleiter de Dorlisheim) a même fait le tour des journaux de l'époque!

À la veille de la Libération, il est parti se réfugier en Allemagne mais, rattrapé par la justice, il a finalement été condamné par le tribunal de Saverne et purge sa peine dans l'ex-camp du Struthof. Pensant naïvement que la page était tournée, il revient à Dorlisheim à l'automne 1945. Agressé par plusieurs habitants revanchards qui tentent même de le lyncher, Georges Blum décède à l'hôpital local de Molsheim, le 12 novembre 1945, des suites de ses blessures.

Le sabotage de l'usine Bugatti

Rebaptisée *Trippelwerke* depuis l'automne 1940, l'ex-entreprise d'Ettore Bugatti est quasi-vide au moment de la Libération, transférée deux mois plus tôt dans le Bade-Wurtemberg, en raison des bombardements alliés de plus en plus fréquents. Le 8 décembre 1944, le conseil municipal de Molsheim prie le préfet "de faire les démarches nécessaires auprès des autorités américaines, afin que les mille ouvriers [...] puissent reprendre le travail le plus tôt possible".

Dix jours plus tard, le 18 décembre, Henri Meck est informé que le 615th Ordnance Battle Battalion a réquisitionné les bâtiments, pour "procéder à l'évacuation complète de l'usine", à raison de 4 à 5 wagons par jour. Dans les jours suivants, le député-maire de Molsheim effectue plusieurs demandes auprès de l'état-major allié, pour récupérer le matériel entreposé du côté d'Épinal.

Mais ces efforts diplomatiques ne servent à rien car, dès le 28 décembre 1944, la 7° Armée américaine ordonne l'évacuation de l'usine, tandis que leurs officiers procèdent au marquage du matériel : "SAB" (à saboter) ou "EVAC" (à évacuer). Ce détachement spécial a pour consigne de casser tout le matériel ne pouvant être chargé : en application d'une politique de la terre brûlée, l'ensemble des installations électriques, eau, gaz et air comprimé sont ainsi mises hors d'usage.

Les libérateurs laissent derrière eux un paysage apocalyptique qui, longtemps, va alimenter la fausse rumeur selon laquelle les Allemands eux-mêmes ont pris "soin de saboter les installations" avant leur départ. Et quand, quelques mois plus tard, Ettore Bugatti tente de récupérer son usine, l'État français lui intente un procès pour l'avoir vendue à



Henri Meck (1897-1966), député-maire de Molsheim de 1933 à 1940 et de 1944 à 1966. Archives municipales de Molsheim.

l'Armée allemande en 1942, ce qui reporte encore la reprise de l'activité économique de plusieurs années.

Grégory OSWALD



Vue aérienne de l'ex-usine Bugatti, saccagée lors du repli des troupes américaines (janvier 1945). Coll. particulière.



Une offre santé qui évolue

Un nouveau maillage territorial pour les deux pharmacies

La pharmacie de la Vierge vient de quitter la place de l'Hôtel de Ville pour déménager, le 25 août, au rez-de-chaussée de la Maison médicale Albert Schweitzer. Elle s'appelle désormais pharmacie de la Gare, permettant ainsi de mieux identifier sa localisation. À l'instar de son homologue la pharmacie de la Ville, elle assure de nouvelles missions.

egroupées auparavant toutes deux au centreville, les deux pharmacies molshémiennes sont dorénavant situées sur les deux rives de la Bruche. "Lorsque j'ai repris la pharmacie de la Vierge en 2020, j'ai été confronté à la Covid, trois mois après mon installation", explique Vincent Bernhard. Quand le projet de Maison médicale s'est concrétisé, le pharmacien et son épouse, Anne, ont décidé de s'y installer.

Un service de proximité apprécié

Depuis le 25 août, la pharmacie de la Gare accueille sa patientèle au rez-de-chaussée du bâtiment situé au 20 allée Pierre Klingenfus. "L'accès est plus aisé à

proximité du quartier des Prés et de la gare", souligne le gérant. La pharmacie de la Ville reste quant à elle bien ancrée au centre-ville. Ses deux cotitulaires sont présents, depuis 2009 pour Isabelle Wackermann et depuis avril 2020 pour Jean-François Douard. Loin d'être concurrentes, les deux officines sont davantage complémentaires. "Depuis plusieurs



Située au rez-de-chaussée de la Maison médicale Albert Schweitzer, la pharmacie de la Gare est gérée par deux pharmaciens titulaires, Vincent Bernhard et son épouse Anne. Trois pharmaciennes adjointes, trois préparatrices et une conditionneuse complètent l'équipe.



années, le rôle du pharmacien évolue, précise Isabelle Wackermann. En 2025, cette tendance s'accélère avec l'élargissement de ses compétences, notamment dans le domaine du diagnostic, de la prescription et de l'accompagnement des patients chroniques.

L'objectif principal est double : désengorger les cabinets médicaux et favoriser un accès plus rapide aux soins de première intention. Le pharmacien est plus que jamais un acteur incontournable de la chaîne de santé de proximité.

Parmi leurs missions récentes, figurent notamment :

- la prescription et la délivrance d'antibiotiques après réalisation de Tests rapides d'orientation diagnostique (TROD) sous certaines conditions
- l'élargissement spectaculaire des compétences vaccinales. Les pharmaciens ne se contentent plus de la vaccination antigrippale. Ils peuvent désormais administrer l'ensemble des vaccins du calendrier vaccinal français aux adultes et aux enfants de plus de 11 ans.

D'autres missions sont également proposées selon les cas. Le pharmacien reste un interlocuteur privilégié et joue un rôle clé dans l'accompagnement de la patientèle. Parmi les nouveautés, Cap Vital, le magasin de vente et de location de matériel médical installé route de Dachstein a également déménagé au 20 allée Pierre Klingenfus début octobre.

L'offre de santé en bref

au 20 allée Pierre Klingenfus

Pharmacie de la Gare - tél. 03 88 47 97 97 Cap vital - tél. 03 88 38 02 30 Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de 8 h 30 à 19 h Le samedi de 8 h 30 à 12 h

au 2 rue de Saverne

Pharmacie de la Ville et matériel médical tél. 03 88 38 14 38 du lundi au vendredi de 8 h 30 à 19 h Le samedi de 8 h 30 à 17 h jusqu'au 31 octobre 2025

et de 8 h 30 à 16 h à partir de novembre 2025.

Info plus:

Pour connaître la pharmacie de garde du secteur en cas d'urgence : https://www.3237.fr/ ou

PHARMACIE DE LAVILLE

12/00000000

tél. **3237** (0,35 € par minute)

PHARMACIE DE LA VILLE



Située au centre-ville, la pharmacie de la Ville est gérée par deux pharmaciens titulaires Isabelle Wackermann et Jean-François Douard. Deux pharmaciennes adjointes, huit préparatrices et une conditionneuse complètent l'équipe.



Second livre de Cassandre Frizon

En souvenir de cet été...

Après "Promise" en 2021, Cassandre Frizon publie son deuxième livre "En souvenir de cet été"qui s'articule autour des premières fois, du passage de l'adolescence à l'âge adulte ainsi que de l'amitié. La Molshémienne invite ses lecteurs à découvrir Iris et Justine, deux amies que tout oppose, et qui décident d'échanger leur vie le temps d'un été...

éger et sans prise de tête" ; "On se laisse **■**facilement emporter par cette romance"; "Un livre à lire sans retenue". Voilà quelques commentaires élogieux lecteurs assidus d'En souvenir de cet été, glanés sur Internet. Âgée de 26 ans et actuellement chargée de relations presse au sein d'un cabaret parisien, Cassandre Frizon est passionnée par l'écriture et la lecture. "J'aime m'inspirer de la vie qui m'entoure", avoue-t-elle.

Justine l'introvertie et Iris l'extravertie

Aussi en rédigeant son deuxième ouvrage, on se doute bien que ses deux héroïnes font partie intégrante de sa vie. Mais comment deux amies si différentes peuventelles entretenir un lien aussi puissant? Cette alchimie subtile pousse la plus extravertie Iris, à demander à Justine d'échanger leur manière d'être et de vivre durant cette dernière semaine de vacances passée ensemble avant de "rentrer dans la vie adulte". Le cadre paradisiaque d'un camping 5 étoiles au beau milieu de l'océan est certes propice à la dolce vita. Mais Justine, l'introvertie, réussira-t-elle à se dévergonder et à relever le défi ? Quant à Iris, pourra-t-elle résister à l'amour?

Pour le savoir, il suffit de se plonger dans l'histoire estivale et attachante de ces deux meilleures amies.



Présente lors de la première édition de Mols'Art avec "Promise", son premier roman, Cassandre Frizon ambitionne de participer à plusieurs salons de livres.



"En souvenir de cet été" de Cassandre Frizon Ouvrage de 260 pages est sorti en juin 2025 disponible en version e-book (3,99 euros) ou brochée(14,90 euros) sur Amazon.



Alfred Wurmser publie le second tome consacré à la Chartreuse

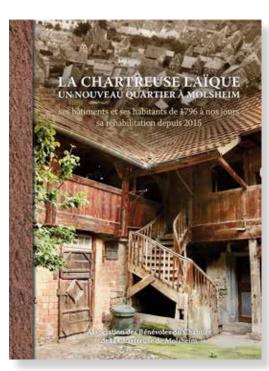
La Chartreuse laïque, un nouveau quartier

En mai 2015 paraissait un ouvrage détaillant les travaux de restauration menés depuis 1987 par les bénévoles de la Chartreuse, sous la plume conjointe de Raymond Keller et de Robert Blosser. Dix ans plus tard, Alfred Wurmser, lui-même ancien bénévole et membre de la Société d'histoire et d'archéologie de Molsheim et environs, publie un second tome toujours consacré à ce site emblématique.



Dans son ouvrage, Alfred Wurmser rend hommage à Raymond Keller et Louis Schlaefli, les deux instigateurs de la réhabilitation de la Chartreuse.

"La Chartreuse laïque, un nouveau quartier à Molsheim" d'Alfred Wurmser.
Ouvrage de 160 pages publié en mai 2025 et entièrement financé par des subventions et des dons, Quelques exemplaires sont encore disponibles sur demande auprès d'Alfred Wurmser: wurmser.jal@orange.fr



e second tome consacré à la Chartreuse laïque s'articule autour de deux grands thèmes:

- l'historique des bâtiments et des familles, propriétaires ou locataires, depuis les premières ventes en 1796
- le déroulement des travaux des bénévoles depuis le printemps 2015, sans oublier les interventions de la Ville

Édité à 400 exemplaires, ce recueil comprend 473 documents et photos et présente l'aspect socio-économique de ce nouveau quartier.

Une exposition en 10 panneaux

L'ouvrage rend également hommage aux bénévoles disparus depuis 2015 sans oublier les anciens présidents "Raymond Keller et Louis Schlaefli les deux instigateurs et complices de ce magnifique élan de bénévolat pour préserver et réhabiliter notre précieux patrimoine".

Pour compléter l'aventure, Alfred Wurmser a imaginé une exposition en 10 panneaux, illustrée par 112 photos légendées retraçant "les instants de dur labeur et de pur bonheur des bénévoles". Habillant l'aile Sud du cloître, elle permet également de découvrir "l'état de délabrement de certaines bâtisses et les constructions postrévolutionnaires comme le site Denni sur l'ancienne cellule P ou la ferme Rubel et ses dépendances (ancienne cellule Q)", explique Alfred Wurmser.



Troisième édition de Mols'Art

Le palmarès dévoilé!

Pour la deuxième année consécutive, la Ville de Molsheim a organisé l'opération coup de cœur du jury lors de la troisième édition de Mols'Art. Le thème retenu cette année était "Molsheim et ses trésors". 24 artistes sur les 44 présents ont accepté de relever le défi. 327 visiteurs parmi les quelque 1 700 comptabilisés ont rempli leur bulletin de participation.

Molsheim s'épanouissent de nombreux talents. 44 artistes ont participé à la troisième édition de Mols'Art qui s'est déroulée les samedi 14 et dimanche 15 juin. Grâce à cette manifestation, la Ville ambitionne de :

- faire découvrir et valoriser ces Molshémiens talentueux, en les laissant exposer leurs œuvres le temps d'un week-end
- permettre des rencontres, des échanges et des partages entre tous les visiteurs, locaux ou d'ailleurs, toutes générations confondues.

Parmi les 44 artistes présents 24 ont relevé le défi de créer et d'exposer une œuvre en lien avec la thématique 2025 "Molsheim et ses trésors".

Le palmarès a été dévoilé le mardi 16 septembre. Avec 39 voix, Coralie Fritz et son œuvre en tissu, La mémoire du dragon sentinelle, en hommage à une gargouille de la Metzig est la grande gagnante. Elle devance Florence Bittendiebel pour sa broderie La Poulerie, clin d'œil à l'abri éponyme situé à côté du camping et Claire Brengard pour sa toile, Chez moi, à Molsheim, mêlant différents monuments et paysages molshémiens. Toutes deux terminent ex-aequo avec 29 votes. Pour son tableau, La gardienne du temps, consacré à la porte des forgerons, Océane Riebel complète le podium avec 27 voix. La prochaine édition de Mols'Art est d'ores et déjà programmée les samedi 6 et dimanche 7 février 2027. Avis aux artistes qui souhaitent eux aussi exposer leur talent.



Lors du dévoilement du palmarès mi-septembre, Florence Bittendiebel, Claire Brengard et Océane Riebel ont été récompensées pour leurs deuxièmes et troisième places.



Avec 39 votes sur 327 participants, Coralie Fritz est la grande gagnante de cette édition avec sa création "La mémoire du dragon sentinelle" - photo Passion photo Molsheim.



Balisage des circuits de randonnée sur Molsheim et environs

36 sentiers pour 368 kilomètres

Le club vosgien de Molsheim-Mutzig a entrepris un important travail de rebalisage des 36 sentiers de randonnée depuis janvier 2024. Sa mission est désormais quasi-terminée sur son territoire de prédilection qui s'étend, d'est en ouest, de Hangenbieten à Heiligenstein et, du nord au sud, de Scharrachbergheim à Rosenwiller.



Actuel président du club vosgien, Christian Marcot (2º à g.) sait pouvoir compter sur André Trautmann et Roland Roth, inspecteurs des sentiers, ainsi que sur Denis Lotz, bénévole baliseur.



Les nouveaux panneaux, comme celui du circuit de Bacchus, présentent notamment deux QR codes : le premier pour découvrir la carte et le second, les points d'intérêt.



Le guide des 36 sentiers de randonnées du club vosgien est disponible à l'office de tourisme de la région de Molsheim-Mutzig au prix de 5 euros.

n jour de sentier, ce sont sept jours de santé"... Forts de cet adage emprunté à un ancien président du club vosgien du Bas-Rhin, les quelque 250 membres de la section de Molsheim-Mutzig sillonnent les chemins chaque semaine.

Depuis la fin de l'hiver 2024, Christian Marcot, secondé par André Trautmann, Roland Roth et Denis Lotz, a entrepris de rebaliser les 368 kilomètres de sentiers de randonnées présents sur le territoire.

"C'est notre regretté membre, Benoît Ostermann, disparu le 9 novembre 2024, qui s'était occupé de toute la partie informatique", confie le président. Aujourd'hui, la quasi-totalité de la signalétique est installée : "Nous avons déjà consacré près de 5 000 heures au balisage, sans compter toutes nos actions de débroussaillage des chemins, de réparations des actes de vandalisme..."

Les 36 balades recensées sur le territoire du club vosaien de Molsheim-Mutzig sont regroupées dans un recueil disponible à l'office de tourisme intercommunal. Les inconditionnels des marches dominicales y trouveront leur compte : entre circuits de Bacchus, des chapelles ou du Scharrach, sentiers des bornes ou des Casemates, il y a de quoi faire. "Pour moi, c'est le circuit du Puits d'amour le plus beau, glisse le Dorlisheimois André Trautmann avec un clin d'œil. Et vous, quel sentier aura votre préférence ?



Chantier de la piscine intercommunale de Mutzig

Trois bassins, huit couloirs, un espace balnéo

Le chantier de la piscine intercommunale de Mutzig a démarré le lundi 13 octobre. Avec un budget de 26 millions d'euros TTC, il s'agit de l'investissement le plus important jamais engagé par la Communauté de communes de la région de Molsheim-Mutzig. Associations sportives locales, établissements scolaires et usagers attendent avec impatience de pouvoir mouiller leur maillot!

e Trimoval, l'Atlantes subagua club Alsace, le club de natation synchronisée de Molsheim-Mutzig, l'Aquatic club de Molsheim-Mutzig, ils sont plus de 2000 sportifs à enchaîner les longueurs dans les équipements nautiques de l'intercommunalité.

Mais, avec ses 44 années de service, la piscine couverte s'essoufflait...

Les premiers coups de pioche de la nouvelle entité ont été donnés le lundi 13 octobre. Les travaux de terrassement se déroulent sur l'actuel parking, où s'élèvera le nouveau bâtiment. Le chantier s'effectue en simultané sur l'ancien terrain d'entraînement du club de rugby pour créer un parking et installer la base de vie du chantier.

La nouvelle piscine et ses trois bassins (un bassin de nage avec huit couloirs, un bassin balnéo-ludique et un bassin d'activités et d'échauffement) devrait être opérationnelle fin 2027. Pendant toute la période des travaux, la piscine existante resterait en activité. Les usagers pourront garer leur véhicule sur le parking situé devant le club de tennis et sur celui de la Maison multiassociative.

L'emprise du chantier couvre la totalité des infrastructures de stationnement de la piscine et du stade de rugby René Brencklé. Le futur parking proposera une offre de quelque 150 places pour véhicules légers et un espace de quatre emplacements dédié aux bus.



La nouvelle piscine intercommunale devrait ouvrir ses portes fin 2027. Le rez-de-chaussée accueillera une zone administrative et de service, les vestiaires, les locaux techniques ainsi que les trois bassins. À l'étage, le public pourra profiter d'un espace bien-être et d'une terrasse-solarium.

Chantiers à Molsheim

Le point sur les travaux

Quartier Kling

La Communauté de communes de la région de Molsheim-Mutzig a terminé le renouvellement des réseaux d'eau potable et d'assainissement des rues Kling, du Chanoine Gass et du Maire Wernert.

Mi-septembre, la Ville a pris le relais, toujours avec l'entreprise Eurovia, pour réhabiliter et désimperméabiliser la voirie. Ces travaux s'effectuent par phasage et consistent en

- la pose de bordures et la création de trottoirs en assurant un cheminement pour les personnes à mobilité réduite
- la désimperméabilisation de la plus grande partie de la voirie. Des tranchées draînantes ont été implantées afin d'infiltrer l'eau pluviale. Dans ce type d'aménagement linéaire et peu profond, le fond et les bords sont protégés par un géotextile pour éviter le colmatage. La tranchée est ensuite remplie de matériaux granulaires (voir photo cicontre). Les impasses de la rue Kling, de la rue du Maire Wernert ainsi que la rue du Chanoine Gass ont d'ores et déjà été traitées. Il reste à finaliser la rue du Maire Wernert et la partie la plus large de la rue Kling
- la matérialisation d'une trentaine d'emplacements de stationnement avec des pavés draînants
- l'aménagement du tronçon de la rue Kling en zone de rencontre en raison de l'étroitesse de la voirie.

Les enrobés seront posés à la fin sur l'ensemble de l'emprise. Afin d'assurer la sécurité des usagers de la route et le bon déroulement des travaux, il est interdit de stationner au droit du chantier. Les routes seront barrées en fonction de l'avancement du chantier (accès riverains maintenu) et les cyclistes seront invités à mettre pied à terre. Selon le même principe, l'accès à la passerelle vers la rue Sainte-Odile pourrait être interdit.

L'ensemble de ces travaux présente, certes, une source de désagréments mais ils sont réalisés dans un but d'embellissement et d'amélioration du cadre de vie des riverains dont ils assureront leur tranquillité durant 30 ans.

Le montant total du chantier s'établit à 1,25 million d'euros TTC dont 576 000 euros à la charge de la Ville de Molsheim.



Sur cette tranchée draînante, on remarque la gaine géotextile ainsi que les matériaux granulaires. L'installation du drain permet de restituer l'eau pluviale à la nappe phréatique.



Quand la tranchée est installée, l'entreprise procède au remblaiement avant la phase ultime de pose des enrobés qui sera effectuée en toute fin de chantier.

SERVICES TECHNIQUES

Rue d'Alsace

En 2021, la Ville et la Communauté de communes de la région de Molsheim-Mutzig ont entamé un programme de rénovation de l'assainissement pluvial au quartier des Prés. Réalisée en quatre phases successives, cette opération vise à limiter les risques d'inondation et l'engorgement du réseau d'eaux usées en cas de fortes pluies.

Début octobre, la Ville a attaqué la quatrième phase sur le tronçon de la rue d'Alsace situé entre la rue du Béarn et la rue de Lorraine.

C'est l'entreprise Eiffage Route qui a été attributaire du marché. Elle procède à la déconnexion des bouches d'égout et des siphons du réseau unitaire. Les eaux pluviales seront ainsi redirigées vers les espaces verts existants. Dans cette optique, la largeur de la chaussée sera ainsi rétrécie de 6 à 5,5 mètres sur le tronçon situé entre la rue de Lorraine et la rue de Provence pour élargir l'espace vert et permettre l'installation de noues comme pour les rues de Lorraine et du Donon.

Des aires de stationnement en pavés draînants seront également aménagées, toujours pour faciliter l'infiltration des eaux de pluie dans la nappe phréatique. Enfin, les revêtements (enrobés chaussées et trottoirs) seront renouvelés.

Le chantier est prévu pour une durée de six à sept semaines, soit jusqu'à fin novembre. Il est réalisé dans un but d'embellissement et d'amélioration du cadre de vie.





Mur du parking Kellermann

Suite aux problèmes de descellement de pierres et d'infiltration d'eau, les travaux de réhabilitation du mur du parking Kellermann ont été entrepris. C'est l'entreprise de crépissage Mager de Dangolsheim qui s'attelle au nettoyage et au remplacement des couvertines abîmées ainsi qu'au renouvellement des joints réalisés à la chaux. La surface totale à traiter s'étend sur près de 730 m². Démarré le 29 septembre, le chantier est prévu pour une durée d'environ deux mois en fonction des conditions météorologiques. Son montant s'établit à 132 000 euros. Une partie du parking reste accessible au stationnement pendant la durée des travaux.





École maternelle de la Bruche

Parmi les grands projets de la Ville figurent la restructuration et l'extension de l'école maternelle de la Bruche, qui comptera potentiellement six classes. La capacité d'accueil du périscolaire passerait, quant à elle, de 40 à 80 enfants.

Le montant total de l'opération dépassera les 4,7 millions d'euros. L'ensemble des surfaces augmentera de 836 à 1 384 m² réparties entre un secteur scolaire de 553 m², une partie périscolaire de 342 m² et des espaces mutualisés d'une superficie totale de 489 m² dont 370 m²

rassemblant salles d'activités, bibliothèque, etc. Le chantier avance et la priorité actuelle est la mise hors d'eau et hors d'air de l'ensemble des extensions : pose définitive des toitures et des menuiseries à savoir les fenêtres, les portes, les baies vitrées, etc.

Une fois ces deux étapes réalisées, il sera alors possible de passer au second œuvre la pose des cloisons, du revêtement, des planchers...

La fin du chantier est prévue pour le deuxième semestre 2026.

Cette vue d'ensemble aérienne permet d'apprécier l'avancement du chantier avec notamment les travaux d'extension à l'arrière de l'établissement scolaire actuel, à côté du city stade. On distingue: l'espace de restauration scolaire à gauche (1), puis la salle de jeuxbibliothèque (2) et à droite, les deux nouvelles salles de classe (3). On remarque également l'édification d'un nouveau bâtiment (4), qui correspond à l'emplacement d'un futur garage -Photo drone Carine Schweitzer.



Maison du Rott

Située rue Philippi, l'ancienne école maternelle du Rott accueille depuis quelques années la crèche municipale familiale Bugap'tits ainsi que les

activités douces de plusieurs associations dans la salle commune. Conformément à la réglementation, la Ville et le Centre communal d'action sociale ont effectué des travaux de cloisonnement et de mise aux normes imposés par la Protection maternelle et infantile ou PMI pour séparer les flux générés par les activités associatives de ceux induits par les ateliers et l'accueil des enfants. Le montant de ce chantier s'établit à 167 900 euros TTC dont 80 % pris en charge par la Caisse d'allocations familiales.



Les travaux de la Maison Rott sont terminés. Les associations doivent désormais utiliser la rampe pour accéder à la salle d'activités.



Quoi de neuf?

Restaurant Mishi sushi

"Arriver à préserver la qualité". Tel est le leitmotoiv de Laurent Klotz et son épouse d'origine philippine Nisa. En déménageant Mishi sushi le 28 juin, dans un local plus grand et donc plus fonctionnel, au 18 rue de Saverne, le couple s'est lancé dans le service en salle

avec 24 couverts, midi et soir. "Nous maintenons toutefois la vente à emporter mais nous n'assurons plus les livraisons par manque de temps", explique le gérant. Il faut dire que la carte s'est étoffée... Aux poke bowls, sushis, makis et soupes miso s'ajoutent désormais des ramens, ces délicieuses soupes de nouilles traditionnelles japonaises : "Je suis parti trois semaines au Japon pour m'initier à la technique de préparation du bouillon, des concentrés, des huiles parfumées..." Son pari est plutôt réussi. Le restaurant ne désemplit pas et a même accueilli des Coréens de passage à Molsheim qui ont salué son savoir-faire. Côté brigade et outre son épouse, Laurent emploie quatre salariés qu'il forme aux différentes techniques dans sa cuisine dernier-cri.

Heures d'ouverture : du mardi au samedi de 11 h 45 à 13 h 30 et de 18 h à 21 h. Possibilité de commander en ligne via le site https://mishi-sushi.eatbu.com/?lang=fr tél. 09 86 17 52 97 - Mishi Sushi's Molsheim





Les délices des îles

Marché (anciennement Jack Burger), Aka Omar propose une cuisine exotique de l'océan indien. Ses recettes, le Molshémien originaire de Mayotte, les puise dans ses souvenirs d'enfance auprès de sa grand-mère. "Cela fait 12 ans que je réside à Molsheim et je travaillais au rayon poissonnerie d'une enseigne de grande distribution". Lever et accommoder les filets de poissons, respecter l'hygiène et la traçabilité sont des notions qui lui parlent. Son restaurant est ouvert depuis début septembre. Outre des brochettes de poissons ou de crevettes, le Mahorais propose son mataba, à base d'espadon et de jeunes feuilles de manioc pilées et cuites dans du lait de coco, un plat qu'il prépare avec son fils Tiago-Thoirik, actuellement en apprentissage chez lui.

Dans son espace baptisé Les Délices des îles sur la place du

Heures d'ouverture : tous les jours sauf le lundi de 11 h à 15 h et de 18 h à 22 h - tél. 07 49 60 61 08 -

Appel: Nouveaux commerçants, vous souhaitez figurer dans cette rubrique? contactez-nous: Service communication tél. 03 88 49 58 28 - communication@molsheim.fr

veut faire découvrir sa cuisine autour du poisson à tous les Molshémiens.



Dans ce numéro, retrouvez les carnets rose et blanc pour la période du 1er juin au 31 août 2025.

Les avis de naissance, hors ville de Molsheim, sont transmis à notre service État civil. Depuis plusieurs mois, plusieurs communes précisent la mention « pas de publication dans la presse » alors que les parents ne semblent pas avoir été consultés. Nous vous proposons de diffuser la naissance de votre (vos) enfant (s) ainsi que votre mariage dans la page état civil de notre bulletin municipal le Molshémien. Si vous souhaitez ne pas faire figurer ces éléments, nous vous prions de nous en informer en adressant un mail à etat-civil@molsheim.fr

Naissances

Bienvenue à ...

Juin 2025

Romy, fille de Chloé FLUHR et de Cédric GENTNER fils de Sonia MOUTHE et de Brian MAILLOT

Ruben, fils d'Aurélie STALTER et de Grégory PEREZ-ROMAN

Serigne, fils d'Aida SEYE et de Bouna NIANE Gabin, fils d'Aurore MULLER et de Charly MAI



Juillet 2025

Oscar, fils de Clara DISTEL et de Maxime BUCHER

Août 2025

Noé, fils d'Ani DJANDJARYA et de Gocha CHINCHALADZE

fils de Laura MARCHAL et de Cédric JELSCH

Andréa, fils de Marie GAND

Sarah, fille de Céline POTY et de Justin SEIFRIED

Agathe, fille de Mélanie LANGRY et de Maxime FOURCASSIES

Assil, fille de Mariem OMAR et de Hassen KOUAS Imran, fils d'Assia ERRAIDI et de Kaan DENIZ Hugo, fils de Shanshan SUN et de Valentin JEHL



Mariages

Arthur,

Tous nos vœux de bonheur à...

Corentin DELARBRE et Anaïs HEITZ 6 juin Laurent PHILIPPS et Peace AKONO 10 juillet Nicolas JOCHEM et Axelle SINGER 7 juin Marc SCHEUER et Virginie BUDZINSKI 19 juillet Carlos DA SILVA MARTINS et Anne GOETZ 14 juin Laurent HOFFMANN et Léna VOECKLINGHAUS 19 juillet Yasin AKSÜT et Özlem DEMIRCAN 14 juin Tristan KOENIGUER et Flora CANET 26 juillet Ludovic MARCHAND et Maryline BERELL 21 juin Michaël BORNERT et Gwendoline HUMBERT 26 juillet Pierre ROYER et Asmaa RABHI 4 juillet Sylvain BARLERIN et Soifia TABIBOU 22 août Alexandre LA SPESA et Justine LEHMANN 5 juillet Stéphane SABIAN et Carla DE SOUSA 23 août

Droit d'expression des élus

Le groupe "Molsheim, l'Avenir avec Vous"

Madame, Monsieur, Chers concitoyens,

Comme chaque année, l'été à présent écoulé a été rythmé à Molsheim par de multiples événements et manifestations.

Nous ne saurions les lister ici sans prendre le risque d'en oublier mais des Jeudis en fête au Marathon du Vignoble en passant par les festivités du 14 juillet, le Salon de la bande-dessinée et de l'illustration, les séances de Zumba ou encore de belles expositions ou visites, pas une semaine n'aura connu de temps faible.

Nous souhaitons bien entendu saluer ici le travail de toutes celles et tous ceux qui s'engagent pour faire de Molsheim une ville dynamique et vivante. Ils participent tous de ce lien social si important et de la vie de la cité à laquelle nous sommes si attachés. C'est sans doute grâce à ce même engagement que chacun de ces événements a pu rimer avec joie et bonne humeur, loin des tensions qui trop souvent traversent notre pays ces dernières années.

Nous nous réjouissons, plus encore que de la tenue de ces événements, qu'à travers eux, tous les acteurs de la ville se soient engagés : les commerçants, les associations, le Comité des fêtes et, par leur présence et leur support, les services de la ville, ont tous concouru à rendre cet été festif et rythmé.

Nous remercions bien vivement tous les organisateurs mais aussi tous les participants à tous ces événements qui ont fait de cet été molshémien une grande réussite!

Bien cordialement,

Mesdames et Messieurs Christophe Backert, Valérie Bailly, Ali Celepci, Yann-Loïc Deruwez, Aimée Dietrich, Evelyne Dingens, Jean Engel, Laurent Furst, Sylvie Giaconia-Wantz, Alain Gilardot, Martine Joerger-Pividori, Philippe Heitz, Martial Heller, Nicolas Hitier, Chantal Jeanpert, Maxime Lavigne, Patrick Marchini, Sabrina Risbec, Gilbert Steck, Sylvie Teterycz, Christelle Tonner-Wagner, Amélie Tusha, Catherine Wolff et Typhaine Ziminski.

Conformément à l'article L2121-27-1 du Code général des collectivités territoriales : "Dans les communes de 3 500 habitants et plus, lorsque la commune diffuse, sous quelque forme que ce soit, un bulletin d'information générale sur les réalisations et la gestion du conseil municipal, un espace est réservé à l'expression des conseillers n'appartenant pas à la majorité municipale".

Le groupe Réveillons Molsheim!

Mesdames et Messieurs Valérie Deblock, François Orsat, Thierry Peter, Marie-Bernadette Piettre et Jean-Michel Weber.













